



Communauté de Communes  
de Desvres-Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement

Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le

ID: 062-200018083-20250410-B1820250410-BF



Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le vendredi vingt-huit mars, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

## Délibération n°18-2025-04-10

### Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Guy LAMBERT, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. André BAHEUX, M. André LELEU, M. Hervé BROUART, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHET, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

### Pouvoirs :

M. Raymond LEJOSNE à M. Marc DEMOLLIENS  
Mme Ludivine MOREAU à Mme Nicole DARQUES  
M. Samuel GEST à M. Christophe FOURCROY  
M. Alain MAQUINGHEN à M. Christophe DOUCHAIN  
Mme Laurence LEFEBVRE à M. Luc VAN ROEKEGHEM

### Etaient remplacés :

M. Bernard TASSART par M. Philippe HODIQUE  
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

### Etait excusé :

M. Jean-Claude RETAUX

### Etaient absents :

M. Philippe DELBARRE  
M. Jean-François SAGOT  
M. Grégory SMERCK

### Secrétaire de séance :

M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	41
Excusés avec pouvoir à un titulaire	5
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	1
Absents	3
Nombre de votes	48

### **Délibération n°18-2025-04-10**

#### **Objet : affectation du résultat 2024 sur le budget principal**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le CFU (Compte Financier Unique) 2024 du budget principal de la CCDS,

Considérant que les résultats d'un exercice sont affectés au budget primitif après leur constatation qui a lieu lors du vote du compte administratif,

Considérant que, lorsque le CFU a pu être approuvé avant le vote du budget primitif, les résultats de l'exercice antérieur peuvent être repris dans ce budget primitif,

Après avoir adopté, au cours de cette même séance, le CFU 2024, et constaté :

- un excédent de fonctionnement de	4 458 700,01€
- un excédent d'investissement de	247 796,38€
- un solde de reste à réaliser de	1 569 855,57€
Soit un besoin de financement de	1 322 059,19€

Il est proposé au Conseil Communautaire de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2024 dans les conditions suivantes :

Affectation de l'excédent de fonctionnement pour :

- 1 322 059,19€ au compte 1068 (recettes d'investissement)
- 3 136 640,82€ au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

**Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, adopte, à l'unanimité, les affectations de résultats, arrêtées ci-dessus, du budget principal de l'exercice 2024.**

Fait et délibéré à Desvres, le 10 avril 2025

Le secrétaire de séance

Le Président

Vincent LACHERE

Claude PRUDHOMME

